

Sénat – 19 janv. 2026

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution, portant sur le rôle de la France dans la prévention et la résolution des crises politiques internationales, notamment au Venezuela

Discours d'Olivier CADIC, sénateur représentant les Français établis hors de France

Monsieur le Président,
Madame la Présidente,
Madame le Ministre,
Monsieur le Ministre,

Mes chers collègues,

Depuis un an, nous vivons au rythme d'une diplomatie que l'on pourrait qualifier de spectaculaire, tant elle se nourrit de coups d'éclat, d'annonces fracassantes et de mises en scène permanentes.

Chaque semaine semble désormais apporter son foyer de tension, son image choc, sa déclaration de rupture.

Les quatre dernières semaines en offrent une illustration saisissante : l'encerclement militaire croissant de Taïwan par la Chine ; l'arrestation de Nicolás Maduro au Venezuela ; la révolution en Iran et enfin des déclarations tonitruantes du président Trump sur le Groenland, rappelant que même entre alliés, la menace peut redevenir un langage politique. Ce monde n'est pas un monde d'illusions.

Nous sommes entrés dans une ère où la force, la coercition et la pression stratégique tendent à s'imposer comme des instruments ordinaires de la diplomatie.

Le droit n'a pas disparu, mais il est contesté, contourné, parfois méprisé.

Victor Hugo écrivait que « la force fait les vainqueurs, mais que le droit fait les nations ». Or c'est précisément ce droit qui vacille aujourd'hui.

Mais ce chaos n'est pas désordonné. Il est structuré.

Il traduit une lutte pour le leadership mondial, principalement entre les États-Unis et la Chine, dans laquelle la Russie et l'Iran jouent un rôle de puissances de déstabilisation.

Ces acteurs testent les lignes rouges, exploitent les failles du multilatéralisme et misent sur l'usure des démocraties.

La question n'est donc pas seulement de savoir ce qui se passe dans le monde, mais dans quel monde nous voulons vivre, et quelle place la France et l'Europe entendent y occuper.

Le Venezuela est devenu l'un des symboles les plus tragiques de cet effondrement des normes.

L'arrestation de Nicolás Maduro a confirmé ce que de nombreux rapports internationaux et nos propres travaux parlementaires avaient établi : ce pays s'est transformé en un narco-État, où le pouvoir politique est étroitement lié à des réseaux criminels transnationaux.

Depuis plus de dix ans, la répression, la corruption et la violence ont étouffé toute alternance démocratique. Huit millions de Vénézuéliens ont fui le pays, laissant derrière eux une société fracturée et exsangue.

Maria Corina Machado, largement victorieuse des primaires de l'opposition, a été empêchée de se présenter.

Et pourtant, lorsque le peuple a pu s'exprimer, il l'a fait massivement.

Edmundo González Urrutia a été élu avec plus de 70 % des suffrages. Ce résultat aurait dû ouvrir une transition démocratique. Il a été nié.

Détentions arbitraires, tortures, assassinats : ces crimes sont documentés. Ils ne relèvent plus de l'accusation politique, mais du constat.

Le devenir du pays est étroitement imbriqué dans des réseaux d'influence et d'ingérence associant des États comme l'Iran, la Russie et la Chine, mais aussi des acteurs non étatiques tels que le Hezbollah, des groupes paramilitaires et des organisations criminelles opérant en toute impunité.

Suite à l'intervention des États-Unis, une libération massive de prisonniers politiques a été annoncée.

Mais à ce stade, il ne s'agit que d'effets d'annonce.

Une cinquantaine de prisonniers seulement ont été libérés sur près de huit cents responsables politiques, militaires et leaders sociaux encore détenus arbitrairement.

La vice-présidente chaviste a succédé à Maduro.

Pendant ce temps, le peuple vénézuélien voit le retour de la démocratie s'éloigner.

Et nous, Français et Européens, que faisons-nous, Monsieur la Ministre ?

La France, seule puissance européenne durablement présente en Amérique latine, ne peut se contenter de commenter. Elle a un devoir de clarté et de responsabilité pour accompagner une transition démocratique crédible.

Le Venezuela n'est pas une exception. Il est un révélateur des régimes où la répression devient un mode de gouvernement, à l'image de l'Iran.

Au Moyen-Orient, le conflit entre Israël et l'Iran a franchi un seuil inédit.

Affaibli mais toujours dangereux, l'Iran poursuit une stratégie de guerre indirecte, mobilisant ses proxies à Gaza, au Liban, en Syrie, en Irak et en mer Rouge.

Les risques d'escalade sont réels, notamment en cas d'attaque sur des infrastructures énergétiques ou maritimes.

La semaine dernière, le monde était suspendu à la décision de savoir si le président américain allait bombarder le régime iranien pour mettre un terme à une répression qui aurait fait, selon les sources, entre 3 400 et 20 000 morts.

Le président Trump a finalement reculé, au prétexte que l'Iran aurait annulé 800 exécutions. Qui ira vérifier ?

Au même moment, une nouvelle proposition a surgi dans le tumulte diplomatique.

Le président Trump a évoqué la création d'une Charte du Conseil de la Paix, composée de volontaires choisis par lui.

L'intention peut sembler louable, mais le cadre interroge. Pour en être membre, il faudrait s'acquitter d'un milliard de dollars.

Un droit d'entrée pour participer à la gouvernance de la paix mondiale.

Ce conseil aurait pour mission de superviser la deuxième phase du plan Trump visant à mettre fin à la guerre à Gaza, après un cessez-le-feu fragile obtenu sous la pression de Washington.

Monsieur le Ministre, le président Trump a-t-il invité la France à participer à ce Conseil de la Paix, et si oui, quelle est la réponse de la France ? Avez-vous prévu d'ajouter un milliard au budget ?

En Europe, la guerre en Ukraine est entrée dans une phase d'attrition prolongée. La Russie n'a pas gagné, mais elle n'a pas renoncé.

Elle bombarde les infrastructures civiles et parie sur l'usure des sociétés européennes. Face à cela, l'Union européenne a su répondre avec une détermination nouvelle.

La coalition des volontaires initiée par le Premier ministre britannique et le Président français, aux côtés du président Zelensky, constitue une véritable réussite stratégique.

Elle démontre que l'Europe peut agir lorsqu'elle assume collectivement sa responsabilité historique. Mais cette réussite reste fragile. Elle suppose une constance politique, un effort de long terme et une unité sans faille.

Défendre l'Ukraine, ce n'est pas seulement défendre un territoire ; c'est défendre un principe fondamental : l'inviolabilité des frontières.

Lors du sommet de sécurité de Shangri-La à Singapour, le président de la République a mis en garde contre les répercussions potentielles de l'agression russe sur la situation à Taïwan. Je le cite : « Si la Russie peut s'emparer d'une partie du territoire ukrainien sans réaction de l'ordre mondial, que pourrait-il se passer à Taïwan ? »

La Chine accroît massivement ses capacités militaires et exerce une pression constante sur ses voisins.

En assimilant Taïwan à une province rebelle, elle nie l'histoire et le droit.

Une attaque contre l'île aurait des conséquences économiques majeures pour l'Union européenne : rupture des chaînes d'approvisionnement, choc industriel, dépendance technologique accrue.

L'amendement que nous avons voté dans la dernière loi de programmation militaire impose que nous garantissions la liberté de circulation dans le détroit de Taïwan.

Nos collègues sénateurs américains s'interrogent sur la relation existante entre Airbus et une entreprise chinoise, acteur majeur du complexe militaro-industriel chinois.

Cette interrogation n'est pas anodine. Elle traduit une préoccupation croissante de nos partenaires quant aux risques de transferts technologiques, même indirects, vers des capacités militaires susceptibles d'être utilisées dans un contexte de confrontation.

Airbus a indiqué être disposé à coopérer avec l'enquête menée par la commission spéciale du Sénat américain.

Toutefois, chacun le sait, le gouvernement français conserve un contrôle strict sur les informations stratégiques pouvant être communiquées à des gouvernements étrangers.

Cette situation soulève une question légitime, Madame la ministre des Armées : quelles garanties concrètes pouvons-nous apporter pour nous assurer que les installations d'Airbus en Chine ne contribuent pas, même indirectement, au renforcement des capacités et du potentiel de l'armée chinoise ?

Au moment où la Chine accroît rapidement ses capacités militaires et remet en cause l'équilibre stratégique dans l'Indo-Pacifique, cette question dépasse le seul cadre industriel.

Elle engage notre crédibilité stratégique, notre cohérence diplomatique et notre capacité à concilier souveraineté industrielle, alliances internationales et exigences de sécurité collective.

Quelle action internationale de la France et de l'Union européenne est susceptible de dissuader le Parti communiste chinois de rompre le statu quo, afin de ne pas revivre demain à Taïwan ce que nous vivons aujourd'hui en Ukraine ?

Le Groenland est devenu un symbole de cette nouvelle ère. Ses autorités ont rappelé que leur territoire n'était pas à vendre et que leur sécurité relevait de l'OTAN. Pourtant, des menaces de coercition économique ont été proférées contre certains pays européens dont la France par le président américain.

Ce langage, entre alliés, est un signal d'alarme. Lorsque la Chine a tenté de punir la Lituanie pour ses choix souverains, l'Union européenne a répondu collectivement. Elle doit faire preuve de la même fermeté face à toute coercition économique.

Cette cohérence est indispensable lorsque l'on évoque le Somaliland. Depuis 1991, cet État de la Corne de l'Afrique a fait le choix de la stabilité, de l'État de droit et d'élections régulières. Comment justifier que certaines sécessions, comme la République Tchèque ou la Slovaquie soient reconnues en Europe et que d'autres la même année, pourtant pacifiques, démocratiques, et exemplaires comme le Somaliland soient ignorées ?

La France ne peut être spectatrice.

La diplomatie est à la défense ce que la justice est à la sécurité intérieure : un pilier indispensable.

Défendre les démocraties là où elles sont menacées, aider les peuples à se libérer de régimes indignes, défendre le droit contre la force et la souveraineté contre la coercition. Ne jamais se réfugier dans l'indignation. Toujours agir.

Ce qui se joue aujourd'hui au Venezuela, en Iran, en Ukraine, à Taïwan, au Groenland et au Somaliland relève d'un même combat :

savoir si, au XXI^e siècle, les frontières et les souverainetés se décident par la force ou par le droit.

C'est à cette question que la France et l'Europe doivent répondre.